

Madame JULES LEJEUNE ;

Monsieur ERNEST LEJEUNE ;

Le Baron et la Baronne A. DE COUËT DE LORRY ; Mademoiselle MARIE DE COUËT DE LORRY ; Mademoiselle CÉCILE DE COUËT DE LORRY ; la Baronne DE COUËT DE LORRY ; Mademoiselle GABRIELLE HENRIET ; Madame PAUL BAUDRY et ses fils ;

Monsieur CHARLES DE COUËT DE LORRY ; Mesdemoiselles SUZANNE et MADELEINE DE COUËT DE LORRY ; le Comte et la Comtesse DE LA GUÈRE ; Monsieur et Madame ALBERT SINGRÛN ; Monsieur et Madame MARC MATHIS ; Messieurs CHARLES, JOSEPH et JULES ZÜRCHER.

Madame ESTIENNE ; Madame DEVILLE ; Madame DES ROBERT,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JULES LEJEUNE

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE METZ

PRÉSIDENT DE LA SECTION VOSGIENNE DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

MEMBRE DU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-FIACRE

leur époux, neveu, cousin germain, oncle et neveu à la mode de Bretagne, rappelé à Dieu le 6 août 1898, dans sa 63^e année, au cours d'une excursion en Suisse,

Et vous prie d'assister au Convoi funèbre, au Service et à l'Enterrement, qui se feront en l'église Saint-Fiacre, sa paroisse, le 10 août, à 10 heures, pour de là se rendre au Cimetière de Préville, où aura lieu l'inhumation.

Priez Dieu pour lui !

On se réunira, 22 bis, rue de la Ravinelle.

Les Dames sont priées de se rendre à l'église.

Selon le sentiment du défunt, il ne sera déposé ni fleurs ni couronnes.